



Commune de La Louvière

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur et Madame Ciletti Dario et Can Maide demeurant à Avenue Louis de Brouckère 16 à 7134 Péronne Lez Binche

Le terrain concerné est situé à Rue Docteur Coffé 128 à 7110 Strépy-Bracquegnies et cadastré Strepv Bracquegnies (10) section B n° 14 H 3

Le projet consiste en Démolition d'une partie de l'arrière et d'une extension sur deux niveaux ainsi que l'isolation avec enduit sur la façade avant et présente les caractéristiques suivantes :

La demande nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40 du CoDT, car la demande de permis s'écarte, donc, de l'article 15 du Guide Communal d'Urbanisme (en application de l'article 17 du Guide Communal d'Urbanisme) en ce qui concerne le point :

- 2.15-1) a) « Implantation », pour la réalisation d'un volume étagé de plus de 12 m de profondeur, ici la profondeur est supérieure à 15 m d'après les plans et pour la reconstruction et la prolongation latérale d'un volume au rez-de-chaussée de plus de 18 m.**
- 2.15-1) c) « Toitures et matériaux de toiture », pour la mise en oeuvre d'une toiture plate en lieu et place d'une toiture à versants d'une pente de minimum 20° et de maximum 50°.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de Mr ROLAND téléphone 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/05/21 au 27/05/21 au collège communal:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière
- (5) par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**